

CREATION D'EMPLOIS NOUVEAUX

Le Gouvernement fait savoir, à grand renfort de publicité, qu'il désire mener une politique de création d'emplois. Il met en place des aides à la création d'emplois d'initiative locale, des aides aux créations d'emplois de développement culturel. Mais cette volonté gouvernementale est contredite par les faits : en effet, la liste des emplois pouvant bénéficier de ces aides devient très limitative, et en 1982, plusieurs créations d'emplois nouveaux avaient été engagées par la Commune alors que celle-ci s'est vue refuser les subventions promises. Une fois de plus, la Commune vient de se voir refuser l'aide à la création d'emplois pour les postes de gardien

de l'Aire de Jeux couverte récemment créés. La Commune doit donc finalement supporter seule la charge de ces nouveaux emplois, pour lesquels elle escomptait une aide de l'Etat.